

Objectifs

- Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique pour la conduite en sécurité des grues de chargement

Public concerné

Tout conducteur de grues de chargement.



Grue de chargement montée derrière la cabine

Tarif sur demande

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Comprendre la langue française
- S'assurer de son aptitude médicale spécifique aux équipements de travail utilisés
- **Être titulaire du permis de conduire approprié au châssis porteur de la grue de chargement**
- Être muni à minima des EPI suivants : casque de chantier, chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant

Contenu du dossier de fin de formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de suivi de la formation

Supports remis au stagiaire

- 1 chevalet porte-nom
- 1 livret de cours



Durée

- 2 jours (14 heures) de formation initiale
- 1 jour (7 heures) de formation pour apprenants expérimentés

PROGRAMME

Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement

Formation pratique

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Evaluation des acquis

- Evaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM et du savoir-faire pratique,
- Avis du formateur à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite suivant les résultats aux évaluations des acquis



Grue de chargement montée en porte à faux arrière



Grue de chargement montée en position centrale

Effectifs préconisés par session :

4 stagiaires minimum

6 stagiaires maximum

INFORMATION

Installations, équipements, surfaces et matériels nécessaires à la réalisation des évaluations

INTER-ENTREPRISES

Notre offre de formation implique la mise à disposition par nos soins des installations, équipements, surfaces et matériels nécessaires au bon déroulement de la formation et à la réalisation des tests à savoir :

Moyens CACES® R.490 avec/sans option « télécommande »		Inter	Intra
INSTALLATIONS	1 salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour	X	X
	1 local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin	X	X
	Des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains	X	X
	1 ordinateur portable + 1 vidéoprojecteur + 1 support d'animation	X	
	1 écran de projection (ou mur clair) + 1 paperboard (ou tableau blanc)	X	X
EQUIPEMENTS REPRESENTATIFS	- 1 grue de chargement sans treuil, de portée minimum 12 mètres, au poste de conduite embarqué fixe (avec télécommande en cas d'option), équipée d'un crochet de levage,	X	X
	- Notice d'instructions en français, - Rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations, - Déclaration CE de conformité ou certificat de conformité,	X	X
	- 1 surface d'évolution 300 m2 minimum - 1 charge N°1 palettisée de masse ≥ 500 kg - 1 charge longue N°2 : Longueur ≥ 3 m, masse ≥ 200 kg, 4 points de levage - 1 dispositif s'opposant à la vision directe de la charge par le grutier - 1 radiocommandes et 2 batteries (en cas d'option télécommande) - 2 émetteurs/récepteurs radio comme moyens de communication - A MINIMA les accessoires de levage suivants : • 1 fourche à palettes • 1 élingue chaîne 4 brins x 500 kg mini • 1 élingue chaîne 1 brin x 500 kg mini • 4 élingues textiles 1 brin x 500 kg mini • 5 manilles	X	X

INTRA-ENTREPRISE

Si l'action de formation envisagée se déroule dans les locaux de l'entreprise cliente :

- 1/ Celle-ci s'engage à mettre à la disposition de l'organisme de formation l'ensemble des moyens ci-après.
- 2/ Elle se charge de transmettre les convocations aux participants, de s'assurer qu'ils sont médicalement aptes, munis de leur pièce d'identité et équipés des EPI nécessaires.
- 3/ Elle se charge d'informer le personnel délégué par l'organisme de formation de ses consignes internes et des mesures de prévention destinées aux entreprises extérieures.

En cas de manquement desdits moyens, l'organisme de formation se réserve le droit de ne pas réaliser la prestation.